

Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon - Attribution de bourses dans le cadre du programme «n+i»

M. l'Adjoint GENDRAUD, Rapporteur : Depuis 2003, la Ville attribue à l'ENSMM, une subvention annuelle destinée à financer 6 bourses pour des étudiants étrangers recrutés via le réseau n+i.

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSMM) participe au programme «n+i» Engineering Institute(s), réseau de plus de 60 Grandes Écoles qui propose des formations d'ingénieur à des étudiants étrangers ayant une formation scientifique supérieure. Ce réseau est géré par l'Agence Edufrance, sous la double tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère des Affaires Étrangères. Ce programme a été conçu pour faciliter l'intégration au système français de futurs décideurs dans leur pays d'origine. Il propose une aide personnalisée de l'inscription jusqu'au diplôme : accueil personnalisé, assurance, assistance, tutorats...

Deux programmes leur sont proposés :

- un programme court d'une année, spécialisé à vocation professionnelle, appelé «Experience»,
- un programme long de deux ans conduisant au prestigieux diplôme d'ingénieur «Master's degree». Ce programme est particulièrement adapté aux jeunes ingénieurs qui recherchent une formation pouvant les conduire à des fonctions de Managers de l'Ingénierie.

Les 6 bourses de la Ville d'un montant de 300 € mensuels, et d'une durée maximum de deux ans, sont destinées à aider l'ENSMM à attirer les meilleurs candidats qui ont le choix entre 47 villes de France où sont situées des Écoles adhérentes au réseau n+i. Cette aide servira à financer leurs frais de vie ; la plupart des étudiants n+i bénéficient d'aides de leur propre pays ou de l'Etat Français qui couvrent l'essentiel des frais de formation.

Les bénéficiaires des bourses attribuées en 2006 et dont le financement est demandé pour 2006/2007 se répartissent selon le tableau ci-après :

Pays d'origine	Nom Prénom Établissement d'origine	Formation	Durée du financement
CHINE	M. FENG Weichao Southwest Jiaotong University	Est actuellement en Semestre de transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2006, L'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 ^{ème} année à l'ENSMM dès février 2007	12 mois à compter de juillet 2006
CHINE	M. LI Fangtao Tianjin University	Est actuellement en Semestre de transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2006, L'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 ^{ème} année à l'ENSMM dès février 2007	12 mois à compter de juillet 2006
CHINE	M. WANG Min Kun Tianjin University	Est actuellement en Semestre de transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2006, L'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 ^{ème} année à l'ENSMM dès février 2007	12 mois à compter de juillet 2006
CHINE	M. XIA Xiaofei Southwest Jiaotong University	Est actuellement en Semestre de transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2006, L'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 ^{ème} année à l'ENSMM dès février 2007	12 mois à compter de juillet 2006

Pays d'origine	Nom Prénom Établissement d'origine	Formation	Durée du financement
CHINE	Mlle YU Lei Nanjing University of Aeromatics and Astronautics	Est actuellement en Semestre de transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2006, L'étudiante suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 ^{ème} année à l'ENSMM dès février 2007	12 mois à compter de juillet 2006
CHINE	Mlle LIU Xiaozhi Shanghai Jiao Tong University	Est actuellement en 3 ^{ème} année depuis septembre 2006. Pendant l'année universitaire 2006/2007, l'étudiante va suivre un semestre de cours et au second semestre, elle devra effectuer un Projet de Fin d'Etudes en entreprise	24 mois (12 mois en 2005/2006 et 12 mois en 2006/2007)

Le Conseil Municipal est appelé à :

- se prononcer sur cette attribution de bourses,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'ENSMM,
- décider le versement d'une subvention de 21 600 € à l'ENSMM.

La dépense sera imputée aux crédits inscrits au budget primitif 2006 au chapitre 65.23.65731.400.

«M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je n'ai pas pu cette année participer à la commission qui a traité du sujet mais je l'avais déjà abordé l'an dernier. Donc l'an dernier il y avait une proportion importante d'étudiants chinois. Aujourd'hui il y a 100 % d'étudiants chinois, je n'ai rien contre les chinois, j'ai moins de sympathie pour le régime politique et économique de ce pays...

M. LE MAIRE : Je vous rejoins là-dessus d'ailleurs...

M. Pascal BONNET : ... et j'ai conscience aussi que l'ENSMM est libre de ses choix mais je m'interroge sur les critères qu'on peut se donner aussi puisqu'on s'en donne, pour les bourses dans le point précédent, sur le choix des origines de nationalité des étudiants. Est-ce qu'on ne pourrait pas être plus en phase avec notre politique de coopération et privilégier des pays africains ou des pays d'Europe de l'Est et ne pas arriver à des 100 % de chinois ?

M. LE MAIRE : Pour ne rien vous cacher, la remarque que j'ai faite quand j'ai vu ce rapport allait dans le même sens que la vôtre. Je pense qu'effectivement on ne peut pas donner l'ensemble de ces aides à des Chinois, même si on a beaucoup d'amitié pour la Chine. Je suis assez d'accord avec ce que dit Pascal BONNET et je pense qu'on devrait demander à l'Adjoint dès maintenant de regarder pour qu'il y ait une plus grande diversification, des Chinois mais aussi des étudiants venus des pays de l'Est et autres...

M. Jean ROSSELOT : De l'Inde surtout.

M. LE MAIRE : De l'Inde, pourquoi pas car c'est un pays qui doit être certainement intéressant. L'Adjoint n'étant pas là, la Directrice du service lui fera remonter notre demande.

M. Franck MONNEUR : Je voulais juste souligner que 60 % de la population mondiale était asiatique.

M. LE MAIRE : D'accord mais asiatique ne veut pas dire que chinoise. La remarque de Pascal BONNET est prise en compte puisque je la partage. Vous voyez, quand vous avez de bonnes idées, je suis d'accord avec vous, cela fait deux fois ce soir.

Mme Françoise BRANGET : Quelle mouche vous a piqué ?

M. LE MAIRE : Je suis d'humeur constante, c'est vous sans doute qui quelquefois devenez plus réaliste».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur les propositions du Rapporteur.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2006.